

RENTRÉE DES COLLÈGES

JEAN MORIN, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT, REMET DES GOURDES AUX ÉLÈVES DE 6^E DES COLLÈGES DE SON CANTON

Jean Morin, Président du Département de la Manche, et ses collègues conseillers départementaux ont décidé cette année, d'offrir des gourdes à tous les élèves entrant en 6^e. Ce sont donc 5 600 gourdes qui leur sont distribuées, dans l'ensemble des 70 collèges publics (52) et privés (18) du département.

Pour rappel, le Département a offert jusqu'en 2020 et pendant 15 années, des dictionnaires bilingues, puis en 2021 un pass pour visiter un site ou musée du réseau départemental. Le choix s'est tourné cette année vers une gourde, objet utile et éco-responsable permettant de réduire les déchets, et composée à 95% de matière bio sourcée (polymère à base d'amidon). Les élèves pourront l'emporter partout avec eux, signifiant que l'image du Département sera visible au-delà de la sphère scolaire (le logo du Département est apposé sur la gourde).

Chaque conseiller départemental se déplace à la rencontre des collégiens de son canton pour la remise des gourdes, qui représente un acte symbolique de la rentrée scolaire, créateur de lien direct avec les élèves. Jean Morin, Président du Département de la Manche, se rendra dans les collèges du canton de Créances le vendredi 30 septembre.

JEAN MORIN
Président du conseiller
départemental de la Manche

vous convie à la remise des gourdes aux élèves de 6^e,

le vendredi 30 septembre :

- à 14 h 15 au collège Etenclin à La Haye du Puits,
- à 15 h 30 au collège Georges Desdevises du Désert à Lessay

REPÈRES

→ L'ambition du Département est d'être au service de ses habitants et notamment des plus jeunes. Depuis les lois de Décentralisation, il a en responsabilité les collèges pour lesquels il s'engage à attribuer certains moyens de fonctionnement : qualité des infrastructures par des restructurations, extensions ou rénovation de bâtiments et de salles ; entretien des locaux pour l'accueil des élèves ; dotations financières pour le fonctionnement de l'établissement et accompagner les activités des élèves.

→ Apprendre, découvrir, s'épanouir et réussir dans la Manche : le Département s'engage aux côtés des collégiens et se mobilise aussi pour favoriser l'offre éducative des établissements.

→ Chaque année pour ses collèves, la collectivité ne cesse d'investir afin d'offrir un cadre de vie scolaire agréable, moderne, accessible au plus grand nombre, respectueux de l'environnement et innovant partout sur le territoire..